



**PROCÈS VERBAL du BUREAU DIRECTEUR du
22/05/2019 à 18H00**

Le 22 mai 2019 à 18H00, les membres du bureau directeur de l'association CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN se sont réunis au Centre Performance glace 76000 ROUEN.

Le comité directeur est présidé par Mr Thirion Jean Patrick, Président.

Il a été noté la présence de 7 membres du bureau directeur.

Présents : Mr QUEMION, MR BENOIST, MR THIRION, MME PLAQUEVENT, MME CHAUMONT, MME VILLAIN, MR TANESIE,

Suite aux entretiens individuels des salariés, Mr Thirion et Mme Chaumont ont souhaité réunir le bureau directeur ce jour avant ce comité directeur afin d'expliquer une situation qui pourrait nuire au bon fonctionnement du club.

1er Problème rencontré : pas de personne qui dirige, il faut absolument un coordinateur technique.

2ème Problématique rencontrée : Un premier salarié : Mr X est très souvent absent de son poste, manque de coordination avec ses collègues. La majorité des salariés expliquent que Mr X installe une lassitude dans le travail commun. Pas de réelle communication. Un 2ème salarié Mr Y, a un problème d'organisation, il est « noyé dans un verre d'eau », c'est quelqu'un qui a besoin d'être rassuré en permanence. Manque de dynamisme et de volonté positive. Pas d'entrain au travail.

Un débat est proposé afin d'étudier et d'analyser la situation actuelle cas par cas.

Suite à ce débat, Le bureau directeur valide le fait qu'il faut être actif et réagir envers ces 2 salariés, et le bureau directeur valide le fait qu'il faut impérativement gérer cette situation avec les 2 entraîneurs.

Un rendez vous avec chacun d'entre eux doit être fixé afin d'expliquer la situation actuelle des faits.

Le bureau directeur valide le fait d'expliquer au comité directeur la situation afin d'envisager des décisions.

Mr Thirion rappelle la journée du lundi 27 Mai : séminaire.

Prochain comité directeur ce jour à 19H30.

Le bureau directeur après en avoir délibéré signale que la totalité des résolutions de cette réunion est adoptée à l'unanimité des présents. L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19H30. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal du bureau directeur qui s'est tenu le 22/05/2019.

MR THIRION Jean-Patrick

Mme CHAUMONT Nadine

Président

Secrétaire